



Olivier Babinet est co-auteur de « La e-santé en question(s) » aux éditions Hygée

La télémédecine est promise à un grand avenir

Ardent défenseur de la télémédecine, Olivier Babinet dirige le projet Ségur de l'Agence régionale de santé dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Muriel Scibilia *

Q ue recouvre le terme télémédecine ?

Il ne s'agit pas d'une innovation médicale qui impliquerait une nouvelle façon de soigner mais d'une transformation dans l'organisation des soins. Elle fait partie d'un immense domaine, la e-santé ou santé numérique. Elle permet de prévenir, éduquer, diagnostiquer, prescrire, suivre et soigner à distance en utilisant des outils digitaux, voire de connecter des médecins du monde entier. Elle englobe la téléconsultation, la télé-expertise, la télésurveillance, la téléassistance et la régulation médicale.

Quels sont les avantages de la télémédecine ?

Elle simplifie l'accès aux soins et permet une réduction conséquente des coûts. Plus de

temps perdu à essayer de joindre un standard téléphonique, on peut réserver, modifier, annuler une consultation à partir de son téléphone ou de son ordinateur, numériser son dossier de préadmission en vue d'une hospitalisation sans se déplacer. S'il est clair que pour certaines pathologies, l'auscultation reste indispensable, dans le cas des maladies chroniques il est possible d'évaluer à distance la situation du patient et d'adapter son traitement. Elle permet d'assurer une disponibilité médicale en continu dans les Ehpad ou les établissements accueillant des personnes en situation de handicap physique ou psychologique.

On ne mesure pas toujours combien ces patients peuvent être déstabilisés dès qu'on les tire de leur environnement et qu'on les trimballe d'un service à l'autre. Elle permet de gérer dans le calme diverses situations comme la gestion de la douleur

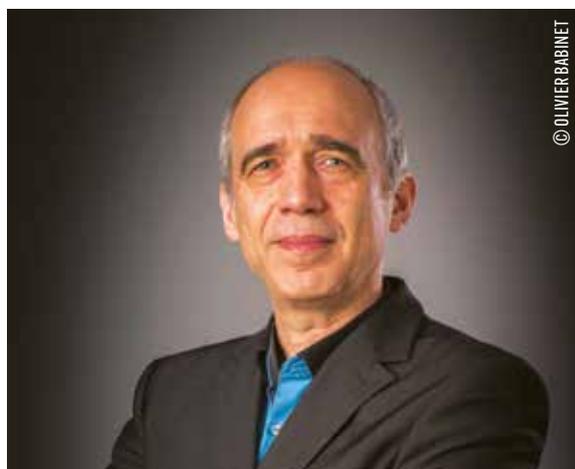
ou la prise de médicaments. Face à une crise de démence, le personnel, qui n'a pas le droit de prescrire, peut contacter un psychiatre pour établir, confirmer le diagnostic et obtenir une prescription. Elle permet de réduire la complexité des procédures administratives lors d'une hospitalisation à domicile et de mieux coordonner les activités des nombreux intervenants.

Beaucoup craignaient une perte de qualité dans l'échange entre le médecin et son patient

Qu'on soit en consultation ou en téléconsultation, c'est le même rituel. Des études ont montré que les échanges entre le médecin et le patient sont au moins aussi fructueux qu'en présentiel. Le patient - enfants, adultes, personnes âgées ou handicapées - fait rapidement abstraction de l'écran. Quant aux praticiens, ils sont toujours plus nombreux à être convaincus par la simplicité et l'efficacité de cette technique.

Quel est le profil du patient de demain ?

Il est de mieux en mieux informé, notamment grâce aux réseaux sociaux qui sont de très puissants outils de vulgarisation. Les MOOC (Massive Open Online Course), par exemple, offrent l'accès à de solides connaissances médicales. Il cherche à établir une relation de partenariat avec le médecin ou l'équipe médicale. Divers objets connectés facilitent son insertion dans un parcours de soin et lui permettent de mieux gérer sa santé ; c'est ce qu'on appelle le quantified self. Avec une montre connectée, on peut mesurer son activité cardiaque, sa fibrillation auriculaire, sa masse osseuse et graisseuse ... C'est la montée en puissance de l'e-patient 4.0, acteur de sa santé, et la fin du médecin omniscient.



Olivier Babinet

Quels sont les dangers de la télémédecine ?

Par nature, la télémédecine comporte des risques, notamment en matière d'intégrité des données, de confidentialité, d'authentification et de traçabilité des échanges. La cybersécurité est désormais une priorité qui requière des investissements importants et la mise en œuvre de campagnes d'information et de sensibilisation envers les praticiens, les établissements de santé et médico-sociaux et les acteurs du numérique.

Quel a été l'impact de la pandémie de Covid-19 ?

Elle a boosté la médecine à distance. Le confinement a généralisé les téléconsultations. Personne n'avait imaginé que ça prendrait une telle ampleur. En France, on est passé de 60 000 téléconsultations à 19 millions par an.

L'avenir de la télémédecine est donc assuré ?

D'un côté, il y a le vieillissement de la population : en 2030, plus d'un milliard de personnes aura plus de 65 ans. De l'autre, on assiste à une explosion des maladies chroniques. Stabiliser l'état du patient, prévenir les complications et éviter l'engorgement des hôpitaux, c'est l'un des chantiers planétaires les plus importants de la transformation numérique du système de santé.

La télémédecine est-elle une chance pour les pays en développement ?

De nombreux projets sont en cours dans différents pays. Ils émanent souvent de start up ou d'ONG et sont rarement intégrés dans le cadre institutionnel des priorités de santé publique. Difficile de les pérenniser. En outre, les infrastructures de télécommunication sont insuffisantes. Une couverture en 2g-3g permet de faire des téléconsultations, mais pour naviguer sur les apps de santé et transmettre des images, il faut disposer d'un smartphone. L'Afrique a surtout besoin de téléexpertise parce qu'elle manque de spécialistes. Il revient aux pays en développement de trouver des solutions numériques afin de pouvoir sécuriser leurs données de santé. Les données, c'est l'or noir de demain. Plusieurs pays envisagent de créer leur cloud de données de santé. ▶

* Muriel Scibilia est auteure et ancienne fonctionnaire de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED).